TENNIS CLUB MEINIER
15 Chemin du Bouchat
1252 Meinier - CH

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15.03.2023

Présents :

Comité : André Nasel, Kathy Monnier, Luc Vincent, Emilie Fischer, Pauline Nasel, Claude Barbaresco, Laurent Barbaresco, Joseph Antiochus

Membres : M. Salvatore Chiappinelli, Mme Hannelore Boesiger, Mme Isabelle Coral, Mme Véronique Bradley, Monsieur Scott Bradley, Mme Julie Rosset, Mme Marine Panariello, Mme Elvira Guignard, Mme Ruth Bolzonello

Moniteurs : Stéphanie Holzer, Alexandra Iacob, Luc Vincent

Représentante de la commune et du groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau : Mme Coranda Pierrehumbert, adjointe au Maire de Meinier

Excusés :

M. Marc Michela (président du groupement intercommunal),
M. Christophe Jordan (membre du comité), M. Marc Loosli (membre du comité), famille Chenevard (membres), Mme Nadine Besse (maman d'un élève de l'école de tennis)

Lieu : Restaurant le Rouelbeau

Début de la séance : 19h05

André Nasel accueille l'ensemble des personnes présentes. Il salue en particulier Madame Coranda Pierrehumbert, adjointe au maire de Meinier et membre du conseil intercommunal et la remercie de sa présence. Il excuse M. Michela, président du groupement, retenu par d'autres obligations.

Il relève que chaque année l'assemblée générale relance la nouvelle saison et annonce l'arrivée du printemps.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le président informe que le procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2022 a été mis en ligne afin que chacun puisse le consulter. Il demande si quelqu'un a une remarque ou une question à son sujet. Ce qui n'est pas le cas. Le procès-verbal est donc adopté avec remerciements à son auteure.

2. Rapport du Président sur l'année écoulée et prévisions pour la saison 2023

André Nasel donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2022 (*annexé à ce document*).

Le président réitère ses remerciements à Alexandra Iacob, professeure à l'école de tennis, pour avoir proposé plusieurs nouveautés dans plusieurs domaines et qui les a toutes menées à terme (tournoi senior, tournoi junior officiel, proposition de cours collectifs pour adultes).

Il remercie également l'ensemble des professeurs et la secrétaire pour leur travail afin que les cours de l'école de tennis et les stages d'été se déroulent dans les meilleures conditions.

3. Rapport du trésorier

Laurent Barbaresco présente son rapport sur les comptes 2022 et conclut son intervention en se réjouissant de la bonne santé des finances du club et en remerciant une fois encore la commune pour son soutien renouvelé chaque année grâce à une subvention de Fr. 5'000.-.

(Le rapport détaillé du trésorier est annexé à ce document.)

André Nasel complète l'exposé du trésorier en rappelant qu'en raison des résultats de cette année fructueuse, le comité a décidé d'en répercuter une partie au profit des membres :

- ✓ Diminution de certaines cotisations (pour les plus jeunes et pour les jeunes adultes)
- ✓ Achat d'équipements : gourdes pour les juniors de l'école de tennis afin d'œuvrer pour le développement durable et d'éviter les bouteilles en PET ; tenues aux couleurs du TCM pour les joueurs des Interclubs.

Le président annonce également que le comité va réfléchir à d'éventuelles autres mesures, notamment pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits à l'école de tennis.

Il termine ce point en précisant que le club reste raisonnable dans ses projets, mais souhaite faire profiter chacun de sa bonne santé financière.

Il remercie enfin Laurent Barbaresco, trésorier, pour son travail rigoureux et efficace tout au long de l'année.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Véronique Bradley donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes qui conclut à la bonne tenue des comptes et invite l'assemblée à en donner décharge au comité.

(Le rapport détaillé des vérificateurs des comptes est annexé à ce document.)

André Nasel demande s'il y a des questions ou des remarques. Ce qui n'est pas le cas.

Il remercie Mme Bradley et M. Chiappinelli pour leur rapport.

5. Approbations des rapports et décharge au comité

Le président demande que ceux ou celles qui refusent les différents rapports se manifestent. Ce qui n'est pas le cas. Les rapports sont donc acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

Le président remercie pour ce votre unanime et souligne un point concernant les vérificateurs des comptes qui officient depuis déjà quelques années. Il propose que ceux-ci fonctionnent en tant que tel encore pour l'année à venir, mais qu'il faudrait désigner des remplaçants lors de la prochaine AG.

Comme il n'y a pas de candidature spontanée …, il demande donc à Mme Bradley et M. Chappinelli s'ils acceptent de poursuivre encore une année. Ces derniers donne leur accord et la proposition est approuvée à l'unanimité.

6. <u>Election du comité</u>

André Nasel annonce que l'ensemble du comité actuel se représente en bloc et demande s'il y a des candidat(e)s qui souhaitent rejoindre l'équipe.

Comme ce n'est pas le cas, le comité actuel, soit :

André NASEL (président), Laurent BARBARESCO (trésorier), Joseph ANTIOCHUS, Claude BARBARESCO, Emilie FISCHER, Christophe JORDAN, Marc LOOSLI, Kathy MONNIER, , Pauline NASEL, Luc VINCENT

est reconduit dans sa totalité à l'unanimité des membres présents.

7. <u>Divers</u>

Le président passe la parole à Mme Pierrehumbert qui transmet les salutations des autorités communales et fait part de son plaisir de participer à cette assemblée.

Elle confirme que le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit pour financer le nouvel éclairage des courts et espère qu'une solution soit rapidement trouvée par l'obtention de l'autorisation de construire.

Elle félicite également le TC Meinier pour sa participation au projet ZeroWaste qui fait partie de la politique de la commune pour le développement durable avec des objectifs définis dans le cadre de l'agenda 2030. Elle annonce que la commune va lancer une campagne d'affichage mettant en avant les associations communales qui participent activement à ce projet ; le TCM en fera partie grâce à son système de récupération de balles et à la distribution de gourdes « durables » aux élèves de l'école de tennis.

Elle conclut en mentionnant qu'elle-même et les autorités communales éprouvent beaucoup de plaisir à voir se développer toutes les activités sportives sur la commune, qui procurent joie, santé et bien-vivre. Elle assure l'assemblée que les autorités seront toujours présentes pour soutenir le club.

André Nasel remercie Mme Pierrehumbert pour son propos encourageant et réitère la reconnaissance du TCM pour le soutien de la commune de Meinier.

Il revient ensuite le dossier de l'éclairage des courts afin de donner quelques informations complémentaires. L'élément bloquant concerne la puissance de l'éclairage des deux terrains en dur qui serait trop puissant et amènerait une pollution lumineuse trop élevée. Cette situation provient du fait que ces courts n'ont pas de supports entre les deux terrains qui permettraient de fixer des rampes lumineuses, impliquant la pose de bandeaux trop puissants sur les treillis extérieurs.

Une solution a probablement été trouvée avec la proposition de construire un grillage au centre de ces 2 terrains. Le coût de cette construction dépassant le montant que la commune a voté pour le projet, le club a proposé de participer aux frais de cette mise en place. Une séance de travail est prévue prochainement à la Mairie pour tenter de faire avancer le dossier, l'objectif étant de débloquer l'autorisation de construire afin d'installer le plus rapidement possible le nouvel éclairage sur les terrains en terre battue. La construction du nouveau grillage et la pose de l'éclairage LED sur les terrains en dur interviendraient ultérieurement avec la mise hors service du système d'éclairage existant. Le projet est donc à bout touchant !

Kathy Monnier prend la parole pour remercier le président de son travail pour le club tout au long de l'année.

Avant de clore la séance, André Nasel remercie les participants pour leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.

Fin de séance : 19h55

TENNIS CLUB M
15 Chemin du B
1252 Meinier - C

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Rapport du Président pour la saison 2022

Cette fois, je crois que nous avons bel et bien tourné la page de la crise sanitaire qui nous a pourri la vie durant près de deux ans, car notre saison tennistique 2022 a pu se dérouler normalement et nos activités ont pu reprendre leurs droits sans encombre.

C'est donc un rapport d'activités d'une année que je qualifierais de « normale » que j'ai le plaisir de vous présenter ce soir, voire même améliorée puisque nous avons réussi à lancer de nouveaux tournois grâce à l'investissement de nos professeurs.

Je vais donc débuter ce rapport, une fois n'est pas coutume, par le chapitre des compétitions avec les **Tournois et interclubs.**

L'année tennistique a officiellement débuté le 30 avril avec le tournoi d'ouverture qui relance traditionnellement la nouvelle saison. Après 2 éditions annulées, il s'agissait enfin d'un retour à la normale. Il s'est déroulé sous la forme de doubles, uniquement sur une matinée, formule qui a ravi tous les participants.

La première nouveauté est arrivée avec le Tournoi Meinier Open juniors réservé aux moins de 12 ans et moins de 14 ans licenciés, tournoi homologué Swisstennis, ouvert aux membres et non membres du club. Cette première édition a rencontré un joli succès puisque ce n'est pas moins de 25 participants provenant de plusieurs club genevois qui se sont confrontés les 9 et 10 avril à Rouelbeau avec une météo malheureusement peu clémente.

La deuxième nouveauté a eu lieu le samedi 1er mai, lorsque notre club a accueilli une étape du Tournoi SIG Genève U10 organisé par l'ARGT, à qui nous avons mis à disposition nos 3 terrains en terre battue. Il s'agit d'un tournoi annuel destiné à faire découvrir et apprécier la compétition de façon douce aux juniors filles et garçons des clubs locaux et de déceler des joueurs et joueuses prometteurs qui pourraient avoir du potentiel. Une vingtaine de jeunes étaient inscrits, dont quatre du TC Meinier qui ont brillamment défendu nos couleurs. Organisateurs, parents et enfants ont été ravis de l'accueil et du magnifique cadre de jeu de Rouelbeau. Le comité a décidé de renouveler l'expérience cette année et c'est le dimanche 30 avril que nous accueillerons à nouveau ce tournoi.

La dernière nouveauté concerne le tournoi Privilège +50 réservé aux séniors membres et non-membres du club. Il s'est déroulé durant le week-end du Jeune Genevois, soit les 9-10 et 11 septembre. Une quinzaine de participants se sont affrontés dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. A la demande générale, l'exercice sera renouvelé cette année et est déjà agendé les 2 et 3 septembre.

Pour ce qui est des autres tournois habituels, le tournoi Club Champion Trophy a pu se dérouler normalement les 17 et 18 septembre à Rouelbeau. Comme chaque année, nos organisateurs ont dû se démener pour obtenir un effectif acceptable, mais tout s'est parfaitement déroulé.

Et enfin, c'est le Tournoi Challenge TC Meinier, homologué Swisstennis, ouvert aux membres et non-membres du club, qui s'est déroulé les 1er et 2 octobre. Belle participation avec 36 inscrits, dont 11 du TC Meinier, mais une météo exécrable durant tout le week-end qui a finalement obligé Alexandra à déplacer les derniers matches à Collonge-Bellerive !

Bravo aux vainqueurs et aux participants pour leurs résultats et surtout merci aux organisateurs et organisatrices pour leur engagement lors de toutes ces compétitions.

Pour ce qui est des Interclubs, le TCMeinier a aligné en 2022 3 équipes adultes et 4 équipes juniors. Félicitations à tous les participantes et participants pour leurs brillants résultats. Pour cette année, autre nouveauté, plusieurs membres ont fait part de leur intérêt à participer à ces compétitions. Aussi, le comité a décidé de remplacer l'équipe masculine 35+ par une nouvelle équipe de séniors 55+. Nous leur souhaitons d'ores et déjà un beau parcours et beaucoup de victoires !

L'école de tennis

L'effectif de notre école de tennis en 2022 était de 125 juniors qui ont suivi les cours automne-printemps et de 65 participants ceux d'hiver donnés dans la salle de gymnastique de l'école de Meinier ou sous une bulle louée au TC Collonges-Bellerive pour les entrainements dits de compétition. Il est intéressant de relevé que 9 nouveaux élèves ont rejoint les cours de l'école de tennis à l'issue des stages d'été.

Si ces chiffres sont satisfaisants, ils confirment toujours et encore le problème de la saison hivernale qui nous oblige à quitter Rouelbeau faute d'infrastructures adéquates. L'an dernier, une de nos professeures avait regretté que cette situation engendrait de la frustration chez une partie de nos juniors, car la salle de gymnastique n'est pas adaptée pour les bons joueurs qui doivent interrompre leur entraînement durant plusieurs mois ou quitter le club pour rejoindre d'autres écoles de tennis mieux équipées. Malheureusement, je ne peux que constater que la situation n'a pas évolué et que l'espoir de voir prochainement une bulle à Rouelbeau s'amenuise encore un peu plus en raison des nouvelles restrictions énergétiques (électricité et chauffage notamment) totalement incompatibles avec ce type d'installation. Sans vouloir être défaitiste, je ne vous cache pas que je ne crois pas à un avenir très favorable pour ce dossier.

Concernant les stages d'été, le bilan global de l'édition 2022 fait apparaître une baisse significative des participants par rapport à l'année précédente, particulièrement dans les stages adultes, qui s'explique probablement par le retour à la normale post-Covid, notamment dans le domaine des vacances. Nous avons proposé des cours durant 7 semaines qui ont été suivi par 88 participants, dont seulement 3 adultes (24 en 2021 !) et qui se sont déroulés à la satisfaction de tous, malgré une météo parfois peu coopérative.

Je ne peux pas clore ce chapitre sans adresser mes remerciements à nos professeurs Luc, Alexandra, Stéphanie et Florian qui s'investissent sans compter pour transmettre leur savoir et leur passion à nos jeunes avec compétence et bonne humeur.

Et je ne remercierai jamais assez notre secrétaire Claude qui gère remarquablement le domaine administratif des cours. Sa patience et son efficacité permettent à chacun d'y trouver son compte, les enfants, les parents et surtout les profs qui peuvent ainsi se concentrer sur l'enseignement et le sport. Merci Claude !

La vie du club

En 2022, Le TC Meinier comptait 328 membres, dont 182 juniors. Après les fluctuations des années précédentes, liées entre autres aux aléas du COVID et ses restrictions, il semble que notre effectif soit maintenant stabilisé.

Si globalement, le nombre de membres reste identique à celui de l'an dernier (-5), une analyse plus fine montre que le nombre des adultes est en légère diminution (-21), alors que celui des juniors progresse dans la même proportion (+16). Un regard dans le rétroviseur indique qu'après les turbulences des dernières années, nous avons retrouvé une situation se rapprochant de celle de 2015.

Comme nous appartenons à un centre intercommunal, nous observons également la provenance géographique de nos membres. La proportion de ceux provenant des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive reste stable à 66%, avec une prédominance évidente de Collongeois qui représentaient à eux seuls, en 2022, plus de 45% de nos membres, toutes catégories comprises.

Cette situation montre une fois encore que la qualité de nos installations, la bonne ambiance qui règne au sein du club et le cadre exceptionnel du centre sportif de Rouelbeau sont des atouts importants qui correspondent aux attentes de amateurs de tennis.

La gestion courante du club est toujours assurée par un comité dynamique, compétent et disponible que je remercie sincèrement pour son travail et pour l'appui qu'il apporte tout au long de l'année. En 2022, il s'est réuni à 8 reprises.

Au plan financier, nos comptes sont bons. Notre trésorier Laurent Barbaresco tient les cordons de la bourse avec efficacité. Le soin et la rigueur qu'il apporte dans ce domaine nous permet, cette année à nouveau, de boucler l'exercice avec un résultat positif. Il aura l'occasion de vous commenter tous les détails de nos comptes 2022 dans quelques instants, lors de la présentation de son rapport. Je voudrais d'ores et déjà lui adresser mes sincères remerciements pour son travail considérable.

Devant cette situation financière favorable et semble-t-il pérenne, comme vous l'avez constaté à la réception de votre dernière facture de cotisation, le comité a décidé de procéder à diverses adaptations pour permettre aux membres d'également en profiter. En plus de supprimer la finance d'entrée, et comme les juniors représentent plus de 50% des membres, nous avons revu les cotisations en baissant les tarifs des tous petits et des jeunes jusqu'au 25 ans. Ainsi, depuis cette année, nous avons une cotisation de Fr. 50.- pour les enfants jusqu'à 10 ans, une cotisation de Fr. 75.- pour les juniors jusqu'à 18 ans et enfin une cotisation de 200.- pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

Au plan des activités extra-sportives, selon une tradition qui semble maintenant bien établie, la saison a débuté par un tournoi interne que j'ai évoqué plus haut, mais également par une soirée récréative qui avait pour thème, en 2022, Las Vegas et ses casinos. Comme d'habitude, elle a permis à de nombreux membres de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Bravo aux organisateurs et organisatrices pour la déco et les animations.

Quant à la soirée de clôture, elle s'est déroulée le 10 novembre à la buvette de la salle communale autour d'une excellente raclette et dans la bonne humeur. Dommage que les participants au tournoi Club Champion Trophy ne se soient pas déplacés, car ils auraient pu recevoir leur prix.

L'an dernier, je vous annonçais triomphant que nous avions décidé d'intégrer le développement durable dans notre fonctionnement en adhérant au programme de valorisation des balles usagées proposé par l'ARGT. Malheureusement, cette initiative a fait long feu devant le manque de respect des usagers du centre.

En effet, le dispositif destiné à recevoir les balles usagée n'était utilisé que comme poubelle et nous passions notre temps à faire du tri pour ressortir les canettes ou autres déchets. Nous allons refaire une tentative en installant un petit container à l'intérieur des courts, en espérant que nos membres seront davantage disciplinés.

Le Centre sportif de Rouelbeau

Nos contacts avec le groupement intercommunal sont toujours excellents.

Dans le domaine des infrastructures, lors de chaque rapport annuel, je déplore que nos projets n'avancent pas. Cette année, ce n'est pas encore la panacée, mais il y a au moins un dossier qui a évolué, c'est celui de l'éclairage de tous les terrains.

L'an dernier, je vous indiquais que le comité avait décidé d'empoigner le problème en marge des projets du centre sportif. Bien lui en a pris, puisque tant les autorités communales que le Conseil du groupement intercommunal nous ont suivis et nous ont apporté leur appui.

En effet, durant l'année 2022, le Conseil municipal de Meinier a voté un crédit de l'ordre de Fr.110'000. pour financer l'installation d'un éclairage LED sur les 5 courts, permettant ainsi d'utiliser ceux en terre battue durant toute la saison, mais aussi de remplacer les projecteurs des terrains en dur, gros consommateurs énergétiques, par des éléments plus discrets et moins gourmands. Parallèlement, une requête en autorisation de construire a été déposée auprès du canton, mais comme rien n'est jamais simple dans ce genre de dossier, l'obtention de ce sésame indispensable rencontre encore quelques écueils auprès des spécialistes de l'environnement. On nous a promis un déblocage très prochainement (il semblerait que l'affaire soit à bout touchant), mais nous allons reprendre nos activités prochainement et sommes toujours dans l'attente de ces installations alors que tout était prévu pour qu'elles soient en fonction dès le début de la nouvelle saison.

Au-delà de ces tracasseries administratives, je me dois d'adresser ma reconnaissance et mes sincères remerciements à Monsieur Alain Corthay, Maire de Meinier et à ses adjoints pour le temps et l'énergie qu'ils ont mis afin de faire avancer ce dossier positivement.

Mes remerciements vont également à Monsieur Marc Michela, Président du groupement intercommunal, qui a débloqué les fonds nécessaires au remplacement de la totalité des buses d'arrosage de courts en TB qui présentaient des signes évidents de fatigue. Les travaux sont en cours.

Quant à la bulle, le projet n'est évidemment pas abandonné, mais les nombreuses contraintes de tous ordres nous obligent à nous en remettre, pour l'instant, au projet d'extension du centre sportif.

Ce que nous réserve 2023

La nouvelle saison va débuter tout prochainement avec la reprise des entrainements en extérieur le 20 mars. Quant à l'ouverture officielle des courts en terre battue, elle est prévue pour le week-end de Pâques, soit le jeudi 6 avril, si la météo permet leur remise en état d'ici cette date.

Le mois d'avril sera bien occupé :

- le week-end du 22-23 avril, nous retrouverons le tournoi Challenge Meinier, compétition homologuée Swisstennis ouverte aux membres et aux non-membres, qui se déroulait précédemment en octobre ;
- le samedi 29 avril, c'est notre traditionnel tournoi d'ouverture, suivi de sa soirée récréative qui se tiendront ici même à Rouelbeau.

Vous recevrez prochainement les informations nécessaires pour vous inscrire. Nous vous invitons, ainsi que vos familles et amis, à venir nombreux encourager les joueurs et à partager un verre de l'amitié autour des terrains à cette occasion ;

- et le lendemain 30 avril, nous aurons à nouveau le plaisir d'accueillir le tournoi SIG Genève U10 de l'ARGT.

Puis le 28 juin, nos élèves de l'école de tennis pourront s'affronter entre eux lors du fameux tournoi interne.

Durant les mois de mai et juin, le club participera bien évidemment aux Interclubs

Les stages d'été débuteront le premier jour des vacances scolaires, soit le lundi 3 juillet. Pour répondre à la demande de plusieurs parents, nous allons introduire cette année deux semaines avec une prise en charge des enfants sur une journée complète, avec le repas de midi.

C'est les 15 et 16 juillet que se déroulera le nouveau Tournoi Meinier Open homologué Swisstennis réservé aux juniors licenciés U10-U12-U14.

Quant au tournoi des séniors, il aura lieu le week-end précédent le jeune Genevois, soit les 2 et 3 septembre.

Enfin, le traditionnel tournoi Club Champion Trophy clôturera la saison des compétitions les 16 et 17 septembre, en espérant qu'il rencontrera davantage de succès que les années précédentes et que nous n'aurons pas besoin de relancer les inscriptions pour monter un tableau qui se tient…

Puisque nous sommes dans les nouveautés depuis l'an dernier, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ! En effet, le comité vient de décider de lancer deux nouveaux cours au sein de l'école de tennis dès ce printemps. Tout d'abord, nous allons mettre sur pied des cours collectifs pour adultes, qui semblent manquer à notre catalogue. Quatre cours seront proposés chaque semaine : 2 le lundi pour les débutants et 2 le vendredi pour les plus avancés. Ils auront lieu en matinée pour ceux qui sont libres en journée et en soirée pour ceux qui travaillent. La seconde nouveauté concernera plus spécifiquement nos jeunes espoirs qui, sur proposition de leur prof, pourront suivre des cours de conditions physiques donnés par des coaches spécialisés.

Au terme de ce rapport, je voudrais encore renouveler mes sincères remerciements et ma reconnaissance à la commune de Meinier pour son appui tant financier que logistique toujours apprécié. Ma gratitude va également au groupement intercommunal pour les installations mises à notre disposition, ainsi que pour son écoute et son appui. Et enfin, j'adresse toute ma reconnaissance à tous celles et ceux qui s'investissent sans compter pour que les activités du club se déroulent dans les meilleures conditions.

Merci enfin à vous toutes et tous qui faites vivre le Tennis Club de Meinier.

André Nasel
Président

Meinier, le 15 mars 2023

TENNIS CLUB DE MEINIER

EXERCICE 2022

Rapport du trésorier sur les comptes 2022

1. Trésorerie

Les avoirs en banque et en caisse du club évoluent positivement. Ces avoirs passent de 187'715.64 F à 220'234.68 F, soit une augmentation de 32'519.04 F

2. Recettes des activités

Les recettes liées aux activités totalisent 158'039.91 F, soit une baisse de -21'168.85 F.

La baisse des recettes concernent en premier lieu les stages d'été (-15'865 F) et l'école de Tennis (-8'626.50 F).

3. Subventions

Le club a bénéficié des soutiens financiers suivants :

- 5'000 F de la commune de Meinier. On ne peut que remercier les autorités pour leur fort soutien,
- 3'800 F du fond d'aide au sport,

4. Matériel et entretien

Les frais liés au matériel et pour l'entretien des courts de tennis totalisent 2'981.20 F, soit une baisse de -18'238.25 F par rapport à l'année précédente durant laquelle un peu plus de 18'000 francs ont été dépensés pour le nouvel équipement de gestion des réservations, ouverture des portes et pour l'achat des nouvelles cartes de membres RFID.

5. Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales baissent de -10'315.45, compte tenu de la baisse de participants aux stages d'été et à l'école de tennis.

6. Résultat

Le bénéfice était de 4'292.46 F en 2021 et de 19'109.99 F en 2022, soit une augmentation de 14'817.53 F.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'ASSOCIATION
TENNIS CLUB DE MEINER
COMPTES 2022

En tant que vérificateurs aux comptes de l'association « Tennis club de meinier », nous avons procédé, le 22 février 2023 à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice débutant le 1er janvier 2022 et arrêté au 31 décembre 2022.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous avons pu procéder à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas.

De plus, nous avons vérifié que les soldes bancaires concordent avec les relevés bancaires et que le solde de la caisse est conforme.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Le total du bilan s'élève à 235'141.83 F et le compte de pertes et profit fait état d'un bénéfice de 19'109.99 F.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels et de donner décharge au comité.

Les vérificateurs des comptes,

Véronique Bradley

Meinier, le 22 février 2023

Salvatore Chiappinelli

Meinier, le 22 février 2023